CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E181412** **VALABLE JUSQU'AU** **11/03/2025**

ÉDITÉ LE 16/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2019

Raison sociale : SIRIUS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/01/2025

Capital : 33 000

301 CHEMIN DE LA CHEVRE D'OR
06410 BIOT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANTIBES

Siret : 853 803 732 00017

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 9180953-0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10539627804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10539627804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Entreprise en redressement judiciaire

Téléphone : 07 61 18 69 96 **Fax :**

Portable : 07 61 18 69 96

Responsabilité légale :
SALVADOR ROMAIN PRÉSIDENT

Site Internet : www.siriusfrance.fr

E-mail : contact@siriusfrance.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 510 539 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	10	07/12/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE NICE
208, BOULEVARD DU MERCANTOUR
SPACE "B"
B.P. 3076
06202 NICE CEDEX

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.